

Conseil scientifique de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE)

Recommandation sur l'interdisciplinarité au sein de l'Institut

Le Conseil Scientifique de l'INEE a constitué un groupe de travail sur l'interdisciplinarité au sein de l'institut, qui avait pour objectif de faire un état des lieux et d'émettre des recommandations pour que l'interdisciplinarité soit mieux reconnue et plus active à l'INEE.

Notons en préambule qu'ayant été pendant longtemps la seule institution de recherche française de grande ampleur à couvrir la quasi-totalité des champs scientifiques, le CNRS a été précurseur et naturellement en position de leader pour développer l'interdisciplinarité. Cette volonté n'est pas nouvelle au CNRS, et l'INEE, le plus jeune institut du CNRS, englobe de nombreuses disciplines (sciences pour l'ingénieur, sciences de la vie, sciences de l'univers, sciences humaines ...). L'objectif du GT était de faire un point sur les opportunités, les forces, les faiblesses et les menaces pour mener à bien des projets interdisciplinaires à l'INEE. En effet, au-delà de l'effet de mode, l'interdisciplinarité, et plus largement la transdisciplinarité, nous semblent nécessaires voire obligatoires pour traiter des grands enjeux actuels en Ecologie et Environnement (érosion de la biodiversité, ressource en eau, conservation des sols, sauvegarde des océans, adaptation aux changements climatiques, développement durable, ...). Le dernier texte préparé par le CS du CNRS sur la « Recherche au CNRS et le dérèglement climatique » (2023) démontre bien le positionnement du CNRS sur ces défis sociétaux.

Les dispositifs de recherche du CNRS-INEE et l'interdisciplinarité :

En plus des dispositifs de recherche déjà existants au CNRS, comme la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires (MITI) et les Commissions InterDisciplinaires (CID) du comité national, l'INEE a mis en place ces dernières années de nombreux dispositifs de recherche, tels que les Zones Ateliers (ZA), les Observatoires Hommes-Milieus (OHM), les Sites d'Études en Écologie Globale (SEEG), et les Dispositifs de Partenariat en Écologie et Environnement (DIPEE), qui tous favorisent l'interdisciplinarité.

Les différents constats (forces et faiblesses) que nous faisons sont les suivants :

- Ces différents dispositifs de recherche ont été et sont encore bénéfiques pour le développement de l'interdisciplinarité à l'INEE
- Regrouper chercheurs et chercheuses et ITAs autour des mêmes objets de recherche (sites et thématiques communes), qui font partie intégrante des dispositifs de recherche cités ci-dessus est un réel apport pour les études interdisciplinaires. Les faire évoluer vers la transdisciplinarité serait un plus, mais semble encore difficile à ce jour.
- Certains dispositifs de recherche ont été créés pour couvrir une partie de l'interdisciplinarité dans INEE,
- La superposition des différents dispositifs de recherche entraîne une dilution des moyens humains, de dotation du CNRS, et limite le dynamisme de ces dispositifs de recherche en local.

- La montée en puissance des appels de la MITI constitue un réel apport pour l'interdisciplinarité au CNRS, cependant ces appels d'offre sont encore trop sélectifs et trop ciblés, freinant l'accès à des études innovantes sur des thématiques non ciblées.
- Il existe différents niveaux d'interdisciplinarité, en inter-instituts et en intra-institut, mais malheureusement les projets interdisciplinaires intra-institut sont encore insuffisamment considérés. Il en est de même pour les projets interdisciplinaires intra-laboratoires qui peinent à trouver des financements, car ne correspondant pas aux critères d'éligibilité des différents appels d'offre.
- On note une tendance au repli disciplinaire face à la difficulté de maintenir des approches interdisciplinaires.

Quelques recommandations (non exhaustives) :

- Poursuivre l'ouverture des ZAs vers l'étranger (exportation du dispositif et intégration à l'échelle européenne pour plus de visibilité) et augmenter les soutiens en ressources humaines qui font largement défaut, notamment sur les observatoires.
- Fédérer les dispositifs de recherche, voire les fusionner, par exemple travailler sur le rapprochement entre les dispositifs de recherche de l'INEE et les Observatoires des Sciences de l'Univers (OSU),
- Continuer à soutenir la montée en puissance de tous les soutiens à l'interdisciplinarité en favorisant l'ouverture vers les idées innovantes, par exemple les appels d'offre de la MITI devraient ouvrir des appels d'offre blancs,
- Favoriser des projets interdisciplinaires non seulement intra-institut mais aussi intra-laboratoire et les valoriser.

La structuration de la recherche au CNRS :

Alors que le CNRS, seul organisme national de recherche à développer tout un éventail de disciplines, pourrait être un exemple en termes d'interdisciplinarité, on constate l'existence de nombreux freins à son développement :

- au niveau institutionnel, le fonctionnement cloisonné de type Institut poussé à l'extrême (en silo) freine l'interdisciplinarité en particulier en termes de moyens humains ;
- l'interdisciplinarité existe aussi au niveau local, notamment dans les UMRs, cependant il n'existe pas de moyens spécifiques, ni d'encouragements, pour le soutien de ces équipes et structures ;
- les chercheurs et chercheuses interdisciplinaires sont difficilement reconnu·es ; on note une absence totale de suivi ou de reconnaissance pour les chercheur·ses recruté·es dans les CID. De nombreux·ses chercheurs et chercheuses recruté·es initialement dans une CID finissent par migrer dans l'une des sections nationales et par mettre au second plan leur interdisciplinarité (par découragement) ;
- les ITAs n'ont pas de fiches métiers interdisciplinaires, et l'accès à des formations sur d'autres disciplines est difficile ;

Recommandations (non exhaustives) :

- l'interdisciplinarité devrait réellement pouvoir s'épanouir au sein de certaines UMRs, permettant l'émergence de questions complexes, globales, ouvertes. Par conséquent, il semble important de supprimer l'obligation, dans les différents appels d'offre, de travailler en inter-

instituts ou inter-UMRs, de soutenir les équipes et structures qui font le pari de l'interdisciplinarité, et de permettre l'existence d'UMR inter-instituts ;

- travailler sur la gestion des carrières des chercheurs et chercheuses investies dans l'interdisciplinarité serait opportun, en réfléchissant aux critères d'évaluation (prise en compte des caractéristiques de publications spécifiques à chaque discipline par exemple) et en permettant leurs évaluations par les CID ;

- créer de nouvelles fiches métiers interdisciplinaires pour les ITAs.

Politique incitative à l'interdisciplinarité :

- Intégrer un critère d'évaluation « interdisciplinarité » dans l'obtention de primes type RIPEC composante 3,
- Créer une médaille CNRS dédiée à l'interdisciplinarité (ou interne à l'INEE ?),
- Intégrer un critère interdisciplinarité dans les canevas des rapports à mi-vague ou vague et/ou dans le CRAC.

La formation et l'interdisciplinarité

Un dernier point essentiel à la promotion de l'interdisciplinarité est la formation des étudiants et étudiantes qui ne connaissent bien souvent que les cadres théoriques disciplinaires. Il est donc nécessaire de décroiser les disciplines et d'ajouter des cadres théoriques transdisciplinaires, comme celui de la science de la complexité. Un complément utile est d'aller vers une formation (au moins) se focalisant, comme dans les recherches, sur un objet, une thématique sociétale en résonance avec l'environnement social et économique local, sur la base d'un travail à faire entre plusieurs disciplines, en prise avec le concret, le réel. Il est donc nécessaire de favoriser la création de nouvelles formations, actions pédagogiques innovantes et d'accompagner les chercheurs et chercheuses qui souhaitent se former à l'interdisciplinarité par le biais de séminaires ou d'écoles d'été ;

Patricia GIBERT
Présidente du CSI INEE

Recommandation adoptée le 12 septembre 2023

Nombre de votants : 17 POUR 17, CONTRE 0, ABSTENTION 0

Destinataires :

- M. Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- M. Christophe COUDROY, directeur général délégué aux ressources du CNRS
- Mme Martina KNOOP, directrice de la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI)
- M. Stéphane BLANC, directeur de l'INEE
- Mme Agathe EUZEN, directrice adjointe de l'INEE
- Mme Dorothee BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS

Copie :

- M. Rémi CARLES, président du CSI de l’Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)
 - M. Olivier DRAPIER, président du CSI de l’Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)
 - M. Yaël GROSJEAN, président du CSI de l’Institut des sciences biologiques (INSB)
 - Mme Béatrice MARTICORENA, présidente du CSI de l’Institut national des sciences de l’Univers (INSU)
 - M. Olivier SANDRE, président du CSI de l’Institut de chimie (INC)
 - Mme Claudine CRÉPIN-GILBERT, présidente du CSI de l’Institut de physique (INP)
 - M. Gilles SASSATELLI, président du CSI de l’Institut des sciences de l’information et de leurs interactions (INS2I)
 - M. Serge SIMOENS, président du CSI de l’Institut des sciences de l’ingénierie et des systèmes (INSIS)
 - Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, présidente du CSI de l’Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)
- M. Jacques MADDALUNO, directeur de l’INC, M. Thierry DAUXOIS, directeur de l’INP, M. André LE BIVIC, directeur de l’INSB, Mme Marie GAILLE, directrice de l’INSHS, M. Lionel BUCHAILLOT, directeur de l’INSIS, M. Christophe BESSE, directeur de l’INSMI, M. Nicolas ARNAUD, directeur de l’INSU, Mme Adeline NAZARENKO, directrice de l’INS2I, M. Reynald PAIN, directeur de l’IN2P3